

Cinéma Colisée

Une rampe d'accès, première étape d'accessibilité pour tous

Le cinéma Colisée de Couvet sera accessible aux personnes à mobilité réduite. Grâce au large soutien du Rotary Club du Val-de-Travers, l'association de la salle obscure a pu doter son parvis d'une rampe d'accès. Son inauguration a eu lieu vendredi dernier.



Le résultat de plus de trois années de travail entre l'association du cinéma Colisée et le Rotary Club du Val-de-Travers était inauguré, vendredi dernier : une rampe d'accès aux normes légales pour personnes à mobilité réduite. « *Vraiment, il fallait faire quelque chose* », a commenté, sur le moment, Patricia Rosselet Pianaro, présidente de l'association gérant la salle, ajoutant que si l'accès au cinéma n'était pas impossible, il n'était véritablement pas pratique. « *Nous sommes en lien depuis trois ans avec le Rotary Club sur ce dossier et c'est une belle initiative de sa part* », poursuit-elle, en saluant l'aide financière du club-service sans qu'il n'aurait été possible.

Cette soirée d'inauguration a accueilli une petite trentaine de personnes et proposait une brève partie officielle, une conférence de Maryline Hugli, membre du Club en fauteuil roulant du Jura, un apéritif dînatoire et la projection du film « Intouchables », œuvre iconique des dernières années sur le handicap. Payante pour les personnes sans handicap, les recettes de la soirée devront servir à entreprendre d'autres travaux pour adapter les WC du cinéma aux personnes en fauteuil. Également, une rangée de sièges a déjà été supprimée pour le confort des personnes en fauteuil. De plus, la rampe en question permet un accès plus aisé aux poussettes ou aux personnes utilisant béquilles ou cannes.

Projet de « longue haleine »

Lors d'une brève allocution officielle, le président de la section Val-de-Travers du Rotary Club (RCVdT), Christophe Beuchat, a rappelé que cette rampe marquait une « *étape importante* » pour son club-service. « *Ce projet est un symbole de notre engagement à rendre la culture accessible à tous* », a-t-il notamment souligné. Membre du RCVdT et personne qui a suivi le dossier, Simon Eschler a brièvement rappelé aux auditeurs le long chemin de celui-ci, entre « *démarches, acteurs, financement, normes, réalisations et problèmes rencontrés en cours de route* ». Ce dernier a finalement remercié la commune, la rampe se trouvant sur son terrain, d'avoir « *vite délivré* » un permis de construire.

Représentant de cette dernière, le président de l'exécutif, Eric Sivignon, a tenu à féliciter l'association du cinéma et le Rotary Club pour « *ce projet de longue haleine* », avant de rappeler que le contexte légal, depuis 2004, contraint de rendre accessibles les lieux publics aux personnes handicapées et reconnu

que les instances politiques avaient peiné à prendre le sujet en considération, chose désormais progressivement faite. « *Mais le projet de ce soir n'est pas concerné par cette loi, ce qui rend donc d'autant plus louable sa réalisation* », a salué l' élu, en remerciant aussi le club-service pour son investissement à œuvrer pour l'accès à la mobilité de tous.

« Première étape » pour l'accessibilité

Après ces interventions, Maryline Hugli a livré à l'assistance un témoignage poignant, mais néanmoins teinté d'humour, sur sa vie en fauteuil roulant. Atteinte d'une sclérose en plaques, la membre du Club en fauteuil roulant du Jura a évoqué combien il lui fut difficile d'accepter son handicap et la nécessité d'une chaise. « *Accepter de voir la vie depuis en bas* », comme l'a-t-elle imaginé. Elle a raconté un quotidien où « *tout déplacement doit être anticipé* » et où un rien peut venir littéralement « *vous mettre un bâton dans les roues* ». Surtout, elle a mis en exergue le peu de lieux et de services en Suisse adaptés aux personnes à mobilité réduite et cité en comparaison l'Espagne ou les pays nordiques.

Son allocution, Maryline Hugli l'a terminée avec un espoir que les discours de plus en plus réguliers sur le handicap ou des événements comme les Paralympiques de Paris puissent contribuer à déconstruire les idées préconçues et amener vers une société plus égalitaire. Message déjà compris par l'association du cinéma Colisée. « *Cette rampe est une première étape en matière d'accessibilité* », a reconnu Bertrand Stoller, directeur du Colisée, en rappelant le projet de reconstruction des commodités. Mais comme toujours, celui-ci est lié au « *nerf de la guerre* » des possibilités financières.



Gabriel Risold

Courrier Val-du- Travers HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl
Impressum Rédaction :
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
+41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 90.- TTC

Publicité (+ TVA) :
Annonce : Fr. 0.72 le mm. Réclame : Fr. 1.33 le mm
Décal pour le dépôt des annonces :
Lundi à 14 h.
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 26 septembre 2024 N° 35

PAGE 2

CONSEIL GÉNÉRAL

Le parlement des jeunes a franchi sa dernière étape.

PAGE 6

STÉPHANE BERGER

Pourquoi la maman de jour fume la pipe ?

PAGE 11

FOOTBALL

Une fessée publique à Môtiers.

PREMIER CAHIER

Chronique régionale 2, 3
Carnet de la semaine 4

DEUXIÈME CAHIER

Les manifestations 5
Tables / Emplois 6
Chronique régionale 7, 8

TROISIÈME CAHIER

Chronique régionale 9
Où sortir 10
Les sports 11
Affaires immobilières 12

3 CAHIERS | 12 PAGES

tous Azimuts!

La qualité de vie, selon l'occupant...

Ainsi, sur mille localités suisses de plus de 2000 habitants, la pire commune pour vivre est Val-de-Travers ! Telle est la conclusion de l'étude de l'institut Iazi publiée dans le journal HandelsZeitung et reprise par les médias depuis une semaine. Mais, on dit qu'il n'y a jamais de mauvaise pub...

Au-delà de ce classement basé sur 51 critères censés « objectifs », comme fiscalité ou prix du m², une chose étonne. Étrangement pour l'étude, la première commune romande n'est que 13^e et la deuxième 37^e, autrement dit les localités d'outre-Sarine, surtout celles huppées de Suisse centrale, trustent les premières places, même devant celles idylliques du Tessin...

Le sentiment d'un truc fait par des Bourbines pour des Bourbines semble évident, alors que ces derniers aiment leurs étés dans les régions latines. Une énième méthode d'une majorité pour signifier, avec une condescendance digne d'un occupant, son infériorité à une minorité ?

Toutefois, un élément est oublié parmi tous ceux de cette étude, la musicalité de la langue du lieu. En tenant compte de celle-ci, son classement serait assurément inversé !

Rabov

Décès

M^{me} Gisèle Margot,
61 ans, Fleurier

M. Baptiste Mukhiya,
19 ans

Informations,
actualités,
sports,
manifestations...

Suivez-nous sur :

 Courrier
du Val-de-Travers
hebdo

 #courriervdt

Courrier
Val-du-
Travers
HEBDO

Votation fédérale Les chiffres au Vallon

À l'occasion de la votation fédérale du dimanche 22 septembre 2024, la population neuchâteloise a refusé les deux objets au menu.

Dimanche 22 septembre dernier, les électrices et les électeurs étaient invités à s'exprimer sur deux objets fédéraux.

L'initiative populaire du 8 septembre 2020 « Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (Initiative biodiversité) » a été refusée à 56,20% par les Neuchâteloises et les Neuchâtelois (26'095 « non » contre 20'334 « oui »).

La population neuchâteloise a dit « non » à 76,90% (35'320 « non »

contre 10'608 « oui ») à la modification du 17 mars 2023 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) (Réforme de la prévoyance professionnelle).

Le taux de participation dans le canton de Neuchâtel pour cette votation fédérale s'est élevé à 41,01%.

Comm.

Participation : Canton : 41.01%	VOTATION FÉDÉRALE			
	Initiative populaire « Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (ini- tiative biodiversité) »		Loi fédérale sur la prévoyance profes- sionnelle vieillesse, survivants et invali- dité (LPP)	
	OUI	NON	OUI	NON
La Côte-aux-Fées	53	170	59	160
Les Verrières	38	162	60	138
Val-de-Travers	991	1749	596	2062
Total	1082	2081	715	2360
Total canton	20'334	26'095	10'608	35'320

Avivo Neuchâtel Pas de tromperie, la population dit non au « vol de rente » !

C'est non ! Le peuple en a décidé ainsi... Non à une réforme inutile, néfaste et biaisée pour toutes et tous car elle aurait causé plus de dégâts que de bénéfices. Pour l'Avivo du canton de Neuchâtel, après l'obtention d'une 13^e rente AVS en mars dernier, c'est une deuxième victoire pour cette année 2024.

Les 1900 membres de l'Avivo-Neuchâtel ainsi que l'Avivo-Suisse et ses 20'000 membres sont heureux et rassurés de constater que la majorité des électrices et électeurs ont compris les véritables enjeux de ce scrutin du 22 septembre 2024 consacré à la LPP.

Le peuple n'a pas été dupe des arguments trompeurs et brouillons de la majorité parlementaire qui a cassé un compromis équilibré élaboré par des partenaires sociaux véritablement soucieux de la retraite des travailleurs.

Ainsi confortés, l'Avivo et ses membres, grâce à leur engagement et leur disponibilité sans faille, continueront de soutenir avec force et détermination, outre les retraitées et les retraités, toutes les générations qui en ont besoin.

L'Avivo poursuivra donc son action avec pour objectif prioritaire la solidarité intergénérationnelle et la cohésion sociale de notre pays.

Claude-Alain Kleiner,
président de l'Avivo-Neuchâtel

DANS NOS PARTIS POLITIQUES

PLR du Val-de-Travers Pour un avenir structuré de la jeunesse : le parti appelle à des réformes

Lors de ce premier Conseil général de la nouvelle législature, les discussions ont principalement porté sur la jeunesse de notre région. Une excellente opportunité pour nos nouveaux élus d'envoyer un signal fort, soulignant que les principaux enjeux concernent celles et ceux qui seront les citoyennes et les citoyens de demain.

Lors du dernier Conseil général, nous avons eu l'occasion de nous pencher sur deux sujets importants pour l'avenir de notre jeunesse : la création d'un parlement des jeunes et l'avenir de l'association Barak. Le PLR tient à exprimer publiquement sa position sur ces projets, que nous soutenons pleinement, tout en soulignant la nécessité d'y apporter des ajustements indispensables.

Un parlement des jeunes : une belle idée, mais des règles à définir

Nous saluons l'initiative de créer un parlement des jeunes, un espace où notre jeunesse pourra s'initier à l'engagement public et faire entendre sa voix. La forme de ce projet, tel que présenté, laissait place à des imprécisions préoccupantes.

Aucune mention faite des modalités d'adhésion, ni des mécanismes visant à garantir que cette institution reste apolitique et à l'abri de toute tentative de récupération. Comment garantir que les décisions d'investissement soient prises de façon proportionnelle entre le comité et les membres ? Ces points, essentiels à la crédibilité du projet, étaient négligés.

En tant que PLR, nous croyons en la nécessité de donner aux jeunes une plateforme pour exprimer leurs besoins, mais il est de notre devoir de le faire de manière rigoureuse. Laisser de côté des questions de gouvernance si importantes, ce n'est pas servir les intérêts de nos jeunes.

C'est pourquoi nous avons, dans un premier temps, proposé au Conseil général lundi de renvoyer ce projet en commission pour qu'il soit revu dans les règles de l'art. Au vu des réponses reçues du Conseil communal, et de l'envie d'avancer des autres partis, nous avons finalement accepté ce règlement, après amendements. Certes, il reste des points à améliorer, mais ce sera aussi le rôle de ce parlement constitué en association, de mettre en place un fonctionnement en ligne avec le règlement approuvé.

Barak : une association à soutenir, mais à réformer

L'avenir de l'association Barak a également été discuté et il est important de rappeler notre position. Nous ne sommes pas opposés

à Barak. Bien au contraire, nous reconnaissons la valeur de cette structure qui, depuis des années, offre un cadre constructif à une partie de notre jeunesse.

Cependant, nous devons faire face à la réalité : la gestion actuelle de Barak est problématique. La motion populaire communale qui défend Barak prend pour exemple la ville de Boudry, mais il est illusoire de comparer nos deux communes, nos situations économiques respectives étant si différentes. Si nous disposions des mêmes ressources que Boudry, non seulement nous pourrions être plus généreux avec notre jeunesse, mais nous pourrions aussi alléger notre fiscalité. Ce n'est malheureusement pas notre réalité.

Barak, en tant qu'association, a le devoir de chercher des financements variés et de ne pas reposer uniquement sur les subventions communales. Nous avons étudié les rapports sur son fonctionnement actuel et il est clair qu'une réforme en profondeur est nécessaire. Si nous voulons que Barak continue d'offrir des services de qualité à nos jeunes, nous devons revoir sa gestion et lui offrir un cadre plus stable et pérenne. Cela fait plusieurs mois que nous avons tiré la sonnette d'alarme à ce sujet et nous savons que le Conseil communal travaille activement à une solution. C'est pourquoi, même si nous n'avons pas combattu la motion en faveur de Barak, nous resterons vigilants quant aux réformes qui doivent être mises en place pour assurer son avenir.

En conclusion

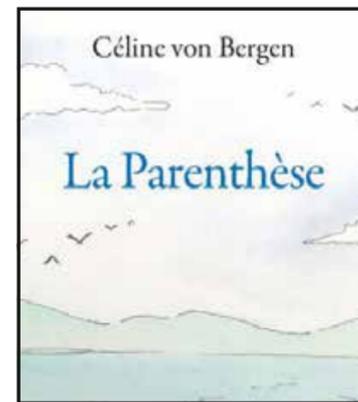
Nous avons à cœur l'avenir de notre jeunesse. Que ce soit à travers un parlement des jeunes ou via des structures comme Barak, nous devons offrir des espaces sûrs, structurés et bien gérés pour que les jeunes puissent s'exprimer et s'épanouir. Le PLR continuera de soutenir ces initiatives, mais le fera toujours avec exigence et rigueur, pour garantir un avenir solide à ces projets.

Cette lettre ouverte permet de partager les positions du PLR de manière plus personnelle et engagée, tout en expliquant clairement les raisons derrière les décisions prises.

PLR - Les Libéraux-Radicaux
Val-de-Travers

DES LIVRES

La Parenthèse



À l'âge de 43 ans, Rachel, maman de Marion, tout juste vingt ans, découvre qu'elle a un cancer en phase terminale. Ses jours sont comptés, mais plutôt que d'attendre sa fin prochaine, elle décide d'assouvir un rêve longtemps enfoui : revoir son grand amour de jeunesse, Daniel. Elle lui propose de faire une parenthèse dans leurs vies respectives, en passant quelques jours à s'aimer, sans se poser de questions, sans conséquences et sans lendemain.

Mais en remuant le passé, Rachel voit alors son plus grand secret menacé. Et quand on passe sa vie à mentir à ceux qui nous sont le plus chers, on espère que jamais la vérité ne fera surface.

L'auteure, Céline von Bergen – de son vrai nom Céline Bourgeois – est née à Neuchâtel en 1985. Passionnée de lecture et d'écriture, elle suit des études de français moderne et d'histoire et, après avoir été publiée dans la Revue historique neuchâteloise en 2009, devient enseignante. En dehors de son métier, elle partage son temps entre ses rôles de mère et d'écrivaine. La Parenthèse est son premier roman.

En vente libre dans les librairies ou directement par e-mail à l'auteure celine.vonbergen@gmail.com

Le prix du hasard

La confrontation musclée entre une aimable kiosquière et un entrepreneur acharné qui tous deux veulent réduire la part du hasard dans l'existence.

Dans son kiosque, Irène Jaggi valide quantité de bulletins de loterie. Joueuse elle-même, elle travaille à maximiser ses chances, et cela lui réussit. Comment est-elle devenue une championne de la réduction du hasard ? Sa méthode éveille des convoitises. Justine, sa nièce, n'en sait-elle pas plus qu'elle ne veut l'admettre ? C'est la question que se pose Emmanuel Dorn, qui a fait de l'élimination du hasard la devise de son entreprise.

Que se passe-t-il quand la maîtrise du hasard mène loin, trop loin ?

En vente libre dans les librairies et sur www.editionsmonvillage.ch.



Votre Courrier, quand vous le voulez, où vous le voulez.

Retrouvez gratuitement tout le contenu de votre journal au format numérique, mais pas seulement...



Mais aussi...

Retrouvez les éditions du Courrier des 24 derniers mois, mais aussi nos horaires, nos dates de vacances, nos tarifs d'annonces papier, et bien d'autres choses encore !

www.courrierhebdo.ch

Conseil général de Val-de-Travers Le parlement des jeunes a franchi sa dernière étape

Lundi soir, le Conseil général de Val-de-Travers a approuvé, à l'unanimité, le règlement permettant la constitution d'un parlement des jeunes. Également, le législatif a adopté une motion populaire souhaitant une action communale pour pérenniser le centre d'animation Barak.

Pour sa première séance de législation, le législatif de Val-de-Travers a abordé un dossier débuté, il y a presque quatre ans, en mars 2021 : celui de la création au Val-de-Travers d'un parlement des jeunes (PdJ). Conseillère communale en charge de la cohésion sociale, de la santé, de la culture et des sports (DCSCS), Sarah Fuchs-Rota a rappelé, devant l'hémicycle, brièvement cette histoire, commencée par une motion POP. En février 2023, le Conseil communal (CC) avait vu son rapport présentant son renoncement à créer un PdJ retoqué par le Conseil général (CG) qui lui avait demandé de mettre sur pied un groupe de travail en lien avec plusieurs jeunes Vallonniers. « Si ce dossier est là ce soir, c'est grâce à eux », a déclaré la cheffe du DCSCS, en soulignant leur implication pendant ces rencontres de travail.

Lors des prises de parole des groupes politiques, le socialiste Emil Margot a aussi salué « l'investissement des jeunes » et le travail en commun au sein de la commission ad hoc, et s'est dit convaincu du règlement proposé, « ni trop souple ni trop rigide ». « Il permettra aux jeunes de faire évoluer ce parlement selon les besoins et les nécessités », a-t-il relevé, ajoutant « qu'il permettra de créer une courroie de transmission entre jeunesse et monde politique ». Si le PLR, par la voix de Céline Rufener Eschler, soutenait la création d'un PdJ, néanmoins il ciblait plusieurs lacunes du règlement, demandait des modifications pour l'accepter et même le renvoi en commission. Demande qui a fait réagir le POP qui soulignait que les élus PLR avaient « brillé » par leur absence dans le groupe de travail.

Quinze minutes de suspension

Pour l'UDC, Niels Rosselet-Christ a également souligné le travail de tous les acteurs, mais lui aussi notait quelques changements à apporter et annonçait quatre amendements de son parti, à un règlement « pas parfait ». « Mais quel règlement l'est ? Si tous étaient parfaits, il ne serait pour nous plus nécessaire de siéger », a-t-il déclaré, ironiquement. Cependant, il estimait que ces modifications pouvaient se faire en plénum, car « plusieurs jeunes attendent notre feu vert ». Le popiste Jean Noël Bovard a rappelé que ce projet n'était pas « un bidule bricolé en vitesse » et qu'il avait été approuvé par la commission des règlements à l'unanimité. Son groupe voterait oui avec « joie et allégresse ».

Le Parti socialiste (PS), déploierait la demande de renvoi du PLR. « Notre volonté, ce soir, est d'aller de l'avant pour que les jeunes puissent fixer une date de séance constitutive », a argué Emil Margot, en pointant lui aussi la « présence laconique » du PLR dans le groupe de travail ad hoc. Remarque peu goûtée par les libéraux-radicaux. La conseillère

communale, Sarah Fuchs-Rota, a également reconnu qu'aucun règlement n'est parfait, mais que celui proposé répondait au cadre légal et donnait une marge de manœuvre au PdJ de se fixer lui-même certaines règles. Selon elle, un retour en commission « serait dommageable » pour les jeunes. À la demande de l'UDC, une suspension de séance de quinze minutes fut demandée et acceptée.

Création fin 2024 ou début 2025

À la suite de cette interruption, le PLR annonçait qu'il ne demandait plus de renvoi en commission et se ralliait aux quatre propositions d'amendements de l'UDC. De ceux-ci, un seul fut disputé concernant la possibilité d'une affiliation à un parti politique d'un membre du PdJ. Niels Rosselet-Christ a argué que celle-ci posait un problème de conflit d'intérêt et d'une politisation de l'instance.

A contrario, le PS y voyait un élément pouvant limiter la participation des jeunes. Soumis au vote, l'amendement fut accepté de justesse, par 21 oui, 15 non et une abstention. Lors du vote final, le règlement communal du PdJ fut approuvé à l'unanimité, sous les applaudissements du public, nombreux lundi soir. Le PdJ du Val-de-Travers devrait ainsi connaître sa séance de constitution en fin d'année ou au début 2025. Il bénéficiera d'un budget de minimum 5000 francs et sera ouvert à tous les jeunes de 13 à 25 ans des trois communes du Val-de-Travers.

Oui à la pérennisation de Barak

Autre point concernant la jeunesse à l'ordre du jour du CG, lundi soir, la motion populaire communale nommée « Pérenniser Barak, c'est investir dans le bien-être de la jeunesse ! », qui souhaitait que la Commune réfléchisse à des actions en faveur du centre d'animation socioculturelle. Le texte citait en exemple l'investissement financier élevé de la commune de Boudry dans la création d'un lieu d'accueil pour la jeunesse. Responsable du DCSCS, Sarah Fuchs-Rota a salué la première motion populaire de l'histoire de Val-de-Travers et réitéré la préoccupation du CC à l'avenir de la structure. Un rapport de l'exécutif devrait être prochainement présenté. Si tous les groupes ont souligné l'importance sociale de Barak, PLR et UDC se sont montrés plus réticents à augmenter la participation communale dans le centre, au contraire évidemment du PS et du POP. Finalement, la motion fut adoptée par 28 oui, contre 5 non et 4 abstentions. Ainsi, le futur rapport des autorités au sujet de Barak devra tenir compte de la demande de celle-ci.

Gabriel Risold

La Grand-Rue de Couvet perd une de ses « légendes »

La légende prend sa retraite ! C'est ce que nous pouvions lire sur le t-shirt porté par le pharmacien Philippe Bailly, samedi, lors de son pot de départ. L'homme s'empresse rapidement de s'en détacher : « C'est un cadeau de mes collègues. Je ne me tiens pas du tout comme légendaire, si ce n'est peut-être en tant que champignonneur. Et encore, ces dernières années ne sont pas très glorieuses. » Toujours ce recul qui fait du bien et le bon mot pour alléger n'importe quelle situation. Du Bailly tout craché ! Cet éternel humaniste a toujours placé l'intérêt de ses clients au cœur de son activité. « Sans rire, ce sont les relations humaines qui me manqueront le plus », s'émeut-il tout à coup. Signe qui ne trompe pas, une grosse cinquantaine de clients étaient présents pour l'accompagner vers la sortie du métier. Une sortie qu'il prendra à la fin du mois de septembre. Son actuelle adjointe,



Madame Bentaleb, prendra le relais. Une autre personne lui donnera sans doute un coup de main dans une gestion de la pharmacie. Il tournera ainsi le dos à 41 ans de carrière dont 34 passés en Suisse et 30 au Val-de-

Travers (Fleurier puis Couvet). Si Philippe Bailly n'est pas légendaire, il aura quand même assurément écrit une belle page de la légende entourant la Grand-Rue de Couvet.

KVA

Terrain à transformer à espaceVal La population a de l'idée !

Lorsqu'une commune doit transformer un terrain en espace convivial et utile pour la population, quoi de plus logique que de lui proposer directement ce qu'elle a envie de voir construit sur cette parcelle ? Cela semble évident et pourtant c'est pratiquement jamais fait par les autorités. Celles du Val-de-Travers n'ont pas hésité à le faire pour l'aménagement de la bande herbeuse située à côté de la piste d'athlétisme d'espaceVal. Nous avons relayé cette initiative sur nos réseaux sociaux et nous avons été submergés par les réponses. Nous les décortiquons ensemble.

En 24 heures, nous avons reçu des dizaines et des dizaines d'idées en réponse à notre publication sur Facebook et Instagram. D'autres personnes nous ont envoyé des mails plus ou moins longs pour développer leurs envies et leurs projets potentiels pour cette double surface qui compte un grand rectangle d'environ 1500 mètres carrés et un plus petit rectangle de 200 mètres carrés. Nous avons listé toutes les idées qui se sont réparties en deux grandes catégories : le sport d'un côté et les loisirs pour les enfants de l'autre.

Bâtiment avec tribunes, vestiaires et buvette

Commençons par évoquer celles qui sont revenues le plus souvent. Le bâtiment avec buvette, tribune, vestiaires et toilettes a été le plus fréquemment cité. En allant un peu plus loin dans la réflexion, peut-être serait-il possible de construire ce bâtiment où se trouve actuellement la place pour camping-cars. Cette place pourrait alors être déplacée sur la bande herbeuse, plus grande et sans doute plus fonctionnelle. Mais cela ne sera peut-être pas du goût des riverains qui auraient une vue directe et plongeante sur cette place. Cela pose aussi la question des priorités. Est-il plus important d'attirer des touristes dans la région ou de proposer des infrastructures saines et fonctionnelles pour les habitants qui y résident.

Un complexe de jeux pour enfants

L'idée du bâtiment sportif multifonctionnel est talonnée de très près par celle d'un complexe de jeux pour les enfants. Certains ont relevé qu'il y avait un cruel manque d'activités pour les enfants lorsque la météo est mauvaise. Une salle



Les lecteurs et suiveurs du Courrier ont proposé un large éventail d'idées pour transformer la bande herbeuse inutilisée d'espaceVal.

avec des trampolines, des piscines à balles, des toboggans et d'autres loisirs d'intérieur est donc souhaitable, selon eux. Ce qui n'est pas sans fondement non plus dans l'optique d'attirer des familles au Val-de-Travers. La présence d'une salle avec billards et pistes de bowling a aussi émergé dans certains esprits. Dans le même registre, nous avons réceptionné quelques plus rares demandes pour la création d'un jardin public, avec table de pique-nique et endroit couvert. Deux autres aménagements ont bénéficié d'un large soutien.

Padel, beach, streetworkout et skatepark en embuscade

Les terrains de padel et de beach-volley manquent apparemment à la population. Dans le premier cas, les adeptes doivent se déplacer jusqu'à Neuchâtel ou Pontarlier pour pouvoir frapper la balle. Certains ont toutefois relevé qu'une salle de padel ne serait viable qu'avec des tarifs compétitifs. En France voisine, l'heure de location est deux fois moins chère que sur le Littoral par exemple, d'après les retours récoltés. Pour le beach-volley, certains proposent de bâtir deux petits terrains côte à côte, évoquant un manque à ce niveau-là.

L'aménagement de la bande herbeuse d'espaceVal en zone de streetworkout ou zone de musculation a également recueilli bon nombre de suffrages tout comme l'idée d'un skatepark (bmx, skate, rollers,...). Des modules de VTT sont aussi souhaités.

Beaucoup de viennent ensuite

Voilà pour les idées les plus populaires. Largement derrière, nous retrouvons une foultitude d'autres propositions que nous vous transmettons en vrac : terrain de pétanque, stand de tir à l'arc, salle de gym pour les préparations hivernales des clubs, terrain pour avion de modélisme, salle d'escalade, terrain de badminton, terrain de squash, terrain de « foot-city » comme celui de Buttes, piste de saut à la perche et pistes de lancer du disque et du marteau. Un terrain adapté au foot indoor, en cinq contre cinq, a finalement été cité. Vous pouvez continuer à pousser votre idée en avant ou à en proposer d'autres en nous l'envoyant directement sur nos réseaux ou en l'envoyant à cultureloisirssports.vdt@ne.ch. La réflexion est ouverte jusqu'au 31 octobre.

Kevin Vaucher

Annoncez votre heureux évènement dans le

Courrier Val-de-Travers HEBDO

IT'S A GIRL!
IT'S A BOY!

Place-d'Armes 15 - 2114 Fleurier
Tél. 032 861 10 28
info@courrierhebd.ch

EN CAS D'URGENCE

un problème de santé ?
composez le bon numéro :

urgences: **144**

services de garde:
médecin
pharmacien
dentiste
0848 134 134

hotline pédiatrique:
0848 134 134

ne.ch

Les pharmacies de service au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

RHNe
Val-de-Travers, Couvet
(7j/7 et 24h/24)

Réception-secrétariat **032 864 64 51**
Policlinique **032 919 47 08**

Permanence
médico-chirurgicale **0848 134 134**

Ambulance **144**

Intoxication **145**

Police-secours **117**

Service de défense incendie
et de secours (SDIS Valtra) **118**

Police neuchâteloise
Fleurier **032 889 62 27**

Service de l'eau
de Val-de-Travers **032 886 43 78**
NUMÉRO D'URGENCE

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au **032 886 43 45**

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.

SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 26 septembre au 3 octobre

MÔTIERS : samedi, à 17 h 30, culte en randonnée, V. Tschanz Andereg.

FLEURIER : dimanche, à 10 h, culte, V. Tschanz Andereg.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 26 septembre au 4 octobre

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 17 h, chapelet en italien. Dimanche, à 10 h, messe. Lundi, à 19 h, chapelet. Mercredi, à 9 h, prière des mamans et à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 3, à 19 h, messe. Vendredi 4, à 9 h messe suivie de l'adoration eucharistique, à 17 h, chapelet en italien et à 19 h 30, parole de vie.

LES VERRIÈRES : samedi, à 17 h 30, messe.

COUVET : mercredi, à 14 h 30, chapelet, à 15 h, messe et à 19 h 15, adoration eucharistique.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 26 septembre au 3 octobre

Dimanche, à 10 h, culte, R. Piaget.

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : www.eelcaf.ch/agenda

LE PHARE, FLEURIER

Lecture de la bible : tous les mardis à 9 h 30.

Culte : le 2^e et 4^e dimanche du mois, à 10 h. Av. Daniel Jeanrichard 2b, tél. 079 733 25 46.

Toutes les infos sur www.lephare.ch

AMOUR ET ESPOIR

Activités du 26 septembre au 3 octobre

Non communiqué.

Rue des Moulins 2A, Couvet, 077 505 93 61 ou 079 327 49 35.

Avis mortuaires

Le comité du Carnavallon a la grande tristesse d'annoncer le décès de

Madame Gisèle MARGOT

épouse de François, maman de Florian et Yoan, anciens membres du Carnavallon.

Il leur adresse toute sa sympathie et leur présente ses sincères condoléances.

Sa maman :
Céline Roulin-Mukhiya,
Brigitte et Marc Roulin,
Crystel Roulin et Samuel Viennet,
Ses cousines :
Ambre et Sharlie
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Baptiste MUKHIYA

survenu le 15 septembre 2024, à l'aube de ses 20 ans.

La cérémonie d'adieu aura lieu vendredi 27 septembre, à 14h30, au temple des Verrières.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part et de remerciements

La Fondation des Colonies de vacances de Bellevue a la tristesse de faire part du décès de

Madame Gisèle MARGOT

intendante de la Colonie depuis de nombreuses années.

Elle gardera de Gisèle le souvenir d'une personne dévouée.

Elle présente à toute sa famille ses plus sincères condoléances.

La société des pêcheurs de la Haute Areuse a eu la tristesse d'apprendre le décès de

Monsieur Patrice BETTEX

membre de longue date de la société.

Elle présente toutes ses condoléances à sa famille.

Remerciements

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Monsieur Fritz TISSOT

sa famille remercie du fond du cœur toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont pris part à son deuil.

Fleurier, septembre 2024

Le Club Alpin Suisse Section Chasseron

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Patrice BETTEX

membre vétéran dévoué pour la section, entré au CAS en 1984.

Ami dont nous garderons le meilleur souvenir.

Nous présentons à la famille, nos sincères condoléances.

In memoriam

FABIO
Septembre
2003 - 2024

ROMAIN
Septembre
2003 - 2024

*On ne voit bien qu'avec le cœur.
L'essentiel est invisible pour les yeux*

Antoine de Saint-Exupéry

DUBOIS YAN
POMPES FUNÈBRES • VAL-DE-TRAVERS

Toutes formalités
À votre service 24h sur 24
Prévoyance funéraire

ESPACE DEUIL
L'ORÉE DUBOIS
Rue de l'Industrie 19 - 2114 Fleurier
Tél. 032 861 12 64
pf.dubois@bluewin.ch



NOUVEAU : Cours informatique pour les seniors

Des questions ? Des besoins ?

SÉANCE D'INFORMATION LE MERCREDI 2 OCTOBRE, À 15H30 A LA SALLE JOLY DE CORA

Pour un moment de discussion entre seniors afin de définir les besoins et les thèmes à aborder dans le domaine du numérique et de l'informatique pour des futures formations au sein de CORA

À VOUS DE JOUER !

PLUS D'INFORMATIONS: CORA, 032 886 46 20 / CORA@NE.CH




La Côte-aux-Fées
Voyages & Excursions en autocars

Tél. 032 865 11 24
Fax 032 865 13 05
e-mail : info@auto-transports.ch
www.auto-transports.ch

Nos prochaines sorties

Mercredi 9 octobre 2024
Journée à Europa-Park
Adultes: Fr. 98.- Étudiants: Fr. 94.-
Enfants 4-16 ans: Fr. 88.-
Enfants -4 ans: gratuit
Autocar et entrée au parc d'attractions

Jeudi 28 et samedi 30 novembre 2024
AGRAMA Berne
Autocar et entrée à la foire
Adultes: Fr. 45.- Jeunes 16-19 ans: Fr. 40.-
Enfants -16 ans: Fr. 20.-
Autocar seul: Fr. 28.-
Renseignements et inscriptions par téléphone ou sur notre site internet
Nous acceptons les paiements en chèques REKA

COLISÉE
CINÉMA DU VAL-DE-TRAVERS

SOPHIE LAUD - LE DERNIER SOMMET
JEU 26 SEP - 20H | SAM 28 SEP - 17H30 | DIM 29 SEP - 17H

PREMIÈRE EMMANUELLE
VEN 27 SEP - 20H30 | SAM 28 SEP - 20H30 | DIM 29 SEP - 20H

PETIT PANDA EN AFRIQUE
DIM 29 SEP - 14H30

INFOS ET PROGRAMME COMPLET SUR COLISEE.CH

Du 28 septembre au 20 octobre 2024

Stefanie CLERC - peinture
André PIRLOT - sculpture
Yves PETERMANN - collection privée (peinture et sculpture)

Vernissage samedi 28 septembre dès 15 heures

HORAIRES
VENDREDI / SAMEDI / DIMANCHE
DE 15 H À 18 H ET SUR RENDEZ-VOUS

ESPACE CULTUREL BLEU DE CHINE
BOVET-DE-CHINE 3
FLEURIER / NE
T +41 32 861 28 87 / +41 77 422 04 45
ioset@bluewin.ch



BIENVENUE AUX PORTES OUVERTES
de l'atelier de Vers-chez-le-Bois

Samedi 28 et dimanche 29 septembre de 10 h à 18 h

Céramiques d'Alexa Vincze
accompagnées des créations de Kokedama
par l'atelier L'Inattendu de Fleurier

Vers-chez-le-Bois 1 - 2105 Travers - 079 404 91 28
alexavincze@exprim.ch - www.alexavincze.ch



POUR TOUTES VOS MANIF...

LE Courrier Val-de-Travers HEBDO

SE TIENT TOUJOURS À VOS CÔTÉS.



Les Scouts de Fleurier organisent une soirée loup-garou

vendredi 4 octobre de 19 h à 21 h 30
dans ses locaux

Ouverte à tous les jeunes de plus de 10 ans sur inscription: info@scouts-trois-raisses.ch
079 429 31 32



CHAUFFAGE • SANITAIRE
SERVICE APRÈS-VENTE
pompes à chaleur et énergie renouvelable

Service 079 179 04 20
Chauffage-sanitaire 079 179 04 21

032 860 12 91 - 2114 Fleurier - kfenergies@bluewin.ch

eren
PAROISSE RÉFORMÉE VAL-DE-TRAVERS

Culte des récoltes - Travers
dimanche 6 octobre à 10 h

présidé par Micha Weiss, pasteur suffragant.

Accompagnement musical par Jean-Samuel Bucher à l'orgue ainsi que Joël Racine avec son accordéon

Thème: biodiversité - don de Dieu

Cette année, en plus des produits frais de nos jardins, apportons ce que nous avons cuisiné, confitures, fruits séchés, légumes au vinaigre, etc, pour un partage plus complet.



NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE DÈS LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2024:

OUVERTURE NON-STOP

Lundi - Vendredi 08h00 - 18h30
Samedi 08h00 - 16h00

PHARMACIE BENU FLEURIER
GRAND-RUE 21
2114 FLEURIER



benu.ch

DÉLAIS DES ANNONCES

lundi 14:00
réception des annonces

mercredi 16:30
réception des avis tardifs, mortuaires et de naissances

Courrier Val-de-Travers HEBDO
www.courrierhebdo.ch

« Au Gourmet »
BOUCHERIE - CHARCUTERIE
DEPUIS 1987

Famille L.-Z. Huguenin - 2114 Fleurier - 032 861 11 73

Vacances
* * * * *
du 30 septembre
au 21 octobre 2024
Au plaisir de vous revoir
Famille L.-Z. Huguenin

les Planets
Hotel & Spa

**OUVERTURE DE LA CHASSE
aux Planets
dès samedi 28 septembre**

RÉSERVATION
info@hotel-lesplanets.ch
024 454 13 56
Route du Chasseron 12
1452 Les Rasses

**Profitez de nos offres
combinées!**

Toute publicité publiée
conjointement
dans les deux titres
bénéficie d'un rabais de
**15% sur
chaque annonce**

**Courrier
Val-de-Travers**
HEBDO

LE JOURNAL
de Sainte-Croix et environs

*Bon
Appetit*

**Hotel
du Moulin**
Saint Sulpice

**Nouvelle carte de chasse
dès ce vendredi**
Médailles de chevreuil
Caquelon chasseur
Selle de chevreuil (sur commande)
etc...

Tous les vendredis midi
filets de perche Fr. 19.-
Il est préférable de réserver.
James Nuhaj - Tél. 032 861 16 62
www.hoteldumoulin.info

Chopard

THE ARTISAN OF EMOTIONS - SINCE 1860

Vous êtes à la recherche d'une formation ?

Nous sommes une Manufacture horlogère de produits haut de gamme en plein essor, implantée depuis plusieurs années à Fleurier, Val-de-Travers. Notre ambition est d'être un centre d'excellence au niveau du développement et de l'industrialisation de mouvements mécaniques.

Vous avez un bon niveau scolaire et êtes (ou serez) promu de votre 11^e année d'école. Votre intérêt marqué pour les branches de mathématiques et de physique vous oriente naturellement vers une place d'apprentissage dans un métier technique.

Habile de vos mains et doté d'une bonne acuité visuelle, vous êtes intéressé à travailler sur des produits horlogers haut de gamme. De nature patiente, vous aimez le travail de précision et êtes sensible au soin comme à la propreté.

Nous serons heureux de vous accueillir à la rentrée d'août 2025 dans un cadre agréable doté de machines dernière génération pour vous accompagner durant 4 ans de formation dans les métiers suivants :

Horloger CFC (H/F)

Vous serez formé sur toutes les opérations d'assemblage, d'achevage, de réglage, de pose de cadran et d'aiguilles ainsi que d'emboitage.

Micromécanicien CFC (H/F), option Fabrication et CNC

Vous serez formé à la fabrication de pièces et de composants pour nos ateliers d'horlogerie et de décoration sur machines conventionnelles ou commandes numériques.

Si vous êtes prêt à relever le défi, nous attendons volontiers votre dossier de candidature complet (CV, lettre de motivation), accompagné de la copie de vos bulletins scolaires de ces 3 dernières années à nous envoyer en vous connectant sur notre site internet à l'adresse suivante :

www.chopard.com/intl/careers

Chopard Manufacture SA
Ressources Humaines - Rue des Moulins 20
2114 Fleurier



Stéphane Berger Pourquoi la maman de jour fume la pipe ?

La maman de jour fume la pipe parce que la maman de jour est un homme ! Cela pourrait être les sous-titres de cet article. En effet, le Vallonnien Stéphane Berger a été l'unique maman de jour dans le canton de Neuchâtel durant 15 ans. Il a été rejoint cette année par un deuxième camarade qui œuvre du côté de La Chaux-de-Fonds. Avec deux représentants masculins sur 130 mamans de jour sur le plan cantonal, ce métier reste très majoritairement « squatté » par les femmes. Pourtant, Stéphane Berger ne changerait pour rien au monde son activité. Nous l'avons rencontré.

Ce vendredi, il est midi lorsque je rejoins Stéphane Berger dans son appartement de Fleurier. Tous les enfants sont réunis dans le salon qui donne directement sur la cuisine. Le Vallonnien de 50 ans s'apprête à enfourner les deux pizzas dans le four. Je commence d'entrée à comprendre qu'il faut une bonne mémoire pour faire une bonne maman de jour. « Alors, il y en a un qui ne mange pas de gluten et un autre qui ne mange pas de porc. Il faut faire attention », m'envoie Stéphane Berger en ouvrant la porte du four.

Enfants de 0 à 12 ans

Ce jour-là, il s'occupe de quatre enfants : Louis (13 ans), Mickael (9 ans), Gabin (8 ans) et Serena (7 ans). « Les autres jours, il y a aussi Hailey (4 ans) et Matteo qui a deux ans et demi. C'est le seul qui ne va pas encore à l'école. Je dois encore le changer mais j'ai décidé de prendre des bébés uniquement à partir de deux ans et demi pour ne plus donner le biberon. » Cela prend trop de temps ? « Il y a de ça. Un jeune bébé demande



beaucoup d'attention. Et je me fais un peu vieux aussi », rigole-t-il. Officiellement, ce jour-là, Stéphane prend en charge seulement trois enfants en réalité. Il explique pourquoi. « Le métier est chapeauté par l'association Accueil familial de jour (AFJ) et seuls les jeunes de 0 à 12 ans sont comptés comme enfant gardé. » Il a le droit d'en garder cinq en même temps, au maximum.

Son fils prêt à reprendre le flambeau ?

Par ailleurs, Louis et Gabin sont ses propres fils. Stéphane est séparé. Il a également deux adolescents de 19 et 16

ans. « Ils gèrent donc leurs journées de façon autonome. Et j'ai de la chance parce que Louis commence à avoir un âge où il peut m'aider à surveiller les plus petits. » N'est-ce pas un peu perturbant de devoir partager son papa au quotidien Louis ? « Absolument pas. Nous sommes même privilégiés par rapport à nos copains car on peut être avec lui toute la journée. » Louis est loin de trouver étrange d'avoir un papa maman de jour. D'ailleurs, il pourrait lui-même être tenté par en faire son métier.

Pour bouger, il bouge !

« C'est un métier vivant où on bouge beaucoup toute la journée. Je vais essayer de

faire un stage dans le domaine ou en crèche dans les prochains mois. » Pour bouger, il bouge son papa Stéphane ! Ce coach de boxe travaille le lundi et le jeudi pour le club du Val-de-Travers. Le reste de la semaine, il accueille les enfants dont il s'occupe. Le samedi, c'est compétition de boxe, toujours avec des jeunes. Et le dimanche ? Repos, faut pas pousser quand même ! D'où vient son appétit pour ce métier ? « J'ai toujours baigné dans des environnements avec beaucoup d'enfants. J'ai notamment été entraîneur de self-défense et d'une équipe de hockey juniors. » En parlant d'appétit, la sonnerie du four se met à sonner. Les pizzas sont prêtes ! On tire les rallonges de la table et le repas est servi !

L'avantage d'être un homme ?

Stéphane fume la pipe depuis l'âge de ses 17 ans, comme son grand-père. Ce qui lui donnait un style un peu décalé en boîte de nuit, avoue-t-il. A priori, son image est loin d'être celle d'une

maman de jour standard. Alors, comment est-il tombé dans la marmite ? « Je travaillais en usine et j'ai été licencié. Alors j'ai saisi l'opportunité et c'est vraiment un changement que je ne regrette pas. » Le fait d'être un homme lui offre même certains avantages : « Je n'ai pas besoin de hausser le ton. Je pense que je le dois à mon autorité naturelle

d'homme. Et pour le reste, j'ai suivi six formations la première année pour apprendre les bases du métier de parent d'accueil (on n'utilise plus le terme de maman de jour aujourd'hui). La bascule s'est opérée naturellement. » Tout est question d'équilibre. La maman de jour fume la pipe, oui, mais Stéphane est tout à fait équilibré, pas de panique...

6 h 30 - 18 h : la journée type de Stéphane

Stéphane Berger commence une journée d'accueil à 6 h 30. Certains enfants viennent déjeuner avec lui alors que d'autres le rejoignent un peu plus tard. Puis, Stéphane les accompagne à l'école et va les rechercher pour midi. Les enfants jouent pendant qu'il cuisine en les gardant toujours à l'œil. Ensuite, retour à l'école pour les enfants. Lui rentre à la maison, avec Matteo (2 ans et demi), pour faire la vaisselle et un peu de ménage. Puis il va rechercher les enfants à l'école enfantine ou à l'école primaire vers 15 heures. Tout le monde prend le goûter et joue encore jusqu'à l'arrivée des parents aux alentours de 18 heures. Petite précision : comme Stéphane n'a pas le permis de conduire, tous les trajets se font à pied. Et contrairement à ce que nous pourrions instinctivement croire, les vacances scolaires sont loin d'être de tout repos pour lui. Excepté en été, la plupart des parents travaillent durant les vacances scolaires et Stéphane doit donc travailler deux fois plus puisqu'il s'occupe toute la journée des enfants qu'il garde. Pas de répit scolaire pour lui !

Jardinage et bricolage Les bons plans de Delphine

Delphine Vantieghe est une habitante de Travers, spécialisée dans le jardinage et le bricolage. Elle a acheté et entièrement retapé une vieille maison de 1859 dans le plus pur style du 19^e siècle. Et dans son jardin, elle fait cohabiter plus de 400 plantes différentes sur 300m². Elle a donc tout dans les mains pour assurer une chronique remplie de conseils pratiques et de bons plans pour les plus mûrs et les plus « verts » d'entre vous.

Je remercie le Courrier de m'offrir cet espace pour vous partager ma passion. Je vais m'appliquer à vous transmettre quelques astuces de saison pour vous démarquer à l'intérieur et à l'extérieur de votre maison. Cette semaine, je vais vous parler de boules de mousse fleuries pour le printemps. Non, ce n'est pas trop tôt pour y penser. La plantation des bulbes a lieu en octobre.

Économique et charmant

En plus, c'est un moyen économique et charmant de décorer votre jardin durant l'automne et l'hiver. Le véritable secret de cette boule est qu'elle renferme des bulbes printaniers !



Ce sera donc une façon de s'émerveiller en deux temps. Lorsque le beau temps reviendra, dans quelques mois, les fleurs perceront la mousse et sortiront de cette boule, pour un rendu du plus bel effet, croyez-moi ! Pour commencer, préparez un grand bol de forme arrondie et placez le filet au fond du bol. Veillez à ce que le filet

soit deux fois plus grand que la surface du bol car celui-ci représente seulement la moitié de la future boule.

Le dôme de terre prend forme

Deuxième étape, tapissez le fond du bol avec de la mousse, avec le côté vert disposé à l'extérieur. Attention, il faut bien la serrer, afin que la terre ne ressorte pas par les interstices éventuels par la suite. Ensuite, disposez une première couche de terre par-dessus la mousse et placez les bulbes RACINES EN HAUT. Si vous avez des végétaux de plusieurs hauteurs, les bulbes les plus gros devront être placés au centre et les petits sur l'extérieur.

Recouvrez le tout de terre, tassez bien et faites un dôme avec cette terre (ce sera l'autre moitié de la boule). Recouvrez alors ce dôme avec de la mousse.

Un dernier coup de ficelle

Finalement, repliez le filet autour de la boule, serrez fermement afin que

la boule ne s'affaisse pas, et nouez le filet à l'aide d'une ficelle pour tenir le tout. Comme pour un flan, on « démoule » alors la boule de mousse de son bol !

Si la forme n'est pas parfaite, vous pouvez la modeler doucement à la main. Vous pouvez enfin compléter votre confection d'un petit tour de ficelle (pour donner un genre « cadeau »), de baies, branchages, cannelle, pives ou tout autre matériau qui passera bien l'hiver. La boule est prête, il n'y a plus qu'à l'installer au jardin ! Amusez-vous bien...

De quoi avez-vous besoin ?

- Un grand bol de forme arrondie
- Des bulbes printaniers (muscaris, perce-neige, jacinthes, narcisses, iris nains, etc). Conseil : n'hésitez pas à combiner plusieurs variétés!
- De la terre
- De la mousse vivante, de préférence en plaques
- Du filet métallique ou synthétique à petites mailles. Alternative : un panier à salade métallique qui sera garni directement
- Des ciseaux
- De la ficelle
- De quelques décorations du type lierre, cynorrhodon, pives, houx, cannelle, petits objets décoratifs pour agrémenter la boule.

Il n'y a pas que le blé dans la vie



Il n'y a pas que le blé dans la vie, il y a aussi le pain ! La 2^e Fête du pain a fait lever un bel élan participatif, samedi passé, devant la Boulangerie de La Brévine, initiatrice de la manifestation. Différents stands se sont regroupés autour du four à bois. Pendant que la pâte était préparée et enfournée par petites boules, Charles Hirschy coupait le stock de bois pour la journée avec sa resplendissante scie à bois de 1910. Sacrée machine ! Pour goûter le pain, il a fallu attendre un peu par contre. « Il va cuire 45 minutes puis il y aura encore 15 minutes de séchage. Nous ouvrons la porte pour apporter de l'oxygène. Cela assèche le pain, durcit la croûte et évite qu'il soit trop mou », explique un artisan sous le regard des membres de deux confréries du pain : les Chevaliers du bon pain de Neuchâtel et les Talmeliers auvergnats. Plus loin, la famille Tock expliquait comment elle produit ses propres farines de blé, d'épeautre et de seigle. Chez les Tock, on est meunier de père en fils au Val-de-Ruz. Le jeune Quentin suit les traces de son papa Gérald. « Nous sortons environ 300 tonnes de farine par année. C'est rien par rapport aux grands groupes qui ont ce rendement à la journée, et sept jours sur sept. Mais on ose croire que notre façon de faire apporte une plus-value et un charme qu'on ne retrouve pas ailleurs. » Ce ne sont pas les jeunes enfants qui ont moulu du blé à la force de leurs bras, via un petit moulin à pierre, qui remettront en doute ce constat. KVA

La Chaux-du-Milieu

Tir d'un loup par les agents de la police de la faune

Dans la nuit du 19 au 20 septembre, peu après minuit, les agents de la police de la faune ont tiré un loup isolé à La Chaux-du-Milieu, conformément à l'autorisation délivrée le 11 septembre dernier. Le tir s'est déroulé sur les lieux d'une nouvelle attaque constatée la veille, au cours de laquelle une seconde génisse a été tuée.

Le prédateur, un mâle de 33 kilos environ, a été abattu dans le périmètre de tir autorisé, au lieu-dit La Grande Cœudre. Selon toute vraisemblance, il s'agit de l'auteur des deux attaques qui ont récemment eu lieu à La Chaux-du-Milieu, dans des pâturages très proches l'un de l'autre. Sa dépouille a été transportée vendredi dernier à l'hôpital vétérinaire de l'Université de Berne pour expertise, comme le prévoit la procédure.

La génisse retrouvée morte le 3 septembre était âgée de huit mois et pesait environ 250 kilos. La seconde,

tuée dans la nuit du 18 au 19 septembre, était âgée de sept mois et pesait environ 150 kilos.

Pour rappel, les cantons peuvent autoriser le tir de loups causant des dommages importants pour autant que des mesures de protection raisonnables aient été prises au préalable. Pour les bovins, les mesures exigées par le droit fédéral portent uniquement sur la protection des veaux de moins de deux semaines. Les génisses récemment tuées étaient donc considérées comme protégées.

Comm.



(Photo libre de droits)



Swiss Voice Tour Naomie Stritt ne verra pas la finale

Titre pour Benoît, blessure pour Python

La dernière manche de la Coupe suisse de VTT a eu lieu dimanche dernier, à Lenzerheide. La Vallonnière Elina Benoît s'est classée 7^e chez les élites et 3^e en catégorie U23. Ce résultat lui offre le titre chez les moins de 23 ans. Élodie Python a eu moins de chance une semaine plus tôt lors de l'OpenBike de Grandvillard. Bien qu'elle ait remporté les classements généraux finaux de cette compétition (West Bike Cup), elle a terminé la course avec une entorse à une cheville. Elle espère pouvoir faire son retour, en forme, au Roc d'Azur de Fréjus, le 13 octobre prochain.

Avant l'été, nous vous avons présenté la chanteuse Naomie Stritt. Cette Vallonnière de 15 ans s'était qualifiée pour la demi-finale nationale du Swiss Voice Tour à Lausanne. Le plus grand concours de chant de Suisse est arbitré par des professionnels du métier. Le dernier carré de la compétition était réuni à Lausanne, le 14 septembre, pour se départager. La sélection ne faisait pas dans le détail. Seuls 4 des 17 concurrents allaient poursuivre l'aventure jusqu'à la finale qui aura lieu le 1^{er} mars prochain au théâtre Beaulieu (Lausanne).

« Je ne suis pas déçue... »

Naomie pouvait prétendre y avoir une place. Coachée par sa prof de

chant personnelle Genia, elle arrivait pleine de confiance pour interpréter à sa sauce, jazz et soul, la chanson « Don't You Worry Bout a Thing » de Tori Kelly (reprise de Stevie Wonder).

Cela n'a malheureusement pas suffi pour passer à l'étape suivante. « Je m'en suis bien tirée mais il y avait du haut niveau face à moi. Les juges n'ont pas eu la tâche facile et c'est une petite victoire. Je ne suis pas du tout déçue car j'ai tout donné sur scène », réagit-elle à chaud. Naomie se projette déjà sur la suite avec une probable participation à The Voice Kids et elle songe aussi à réitérer l'expérience Swiss Voice Tour l'an prochain. KVA

DESNOMS

► Valérie Marquis, ancienne Vallonnière, s'est vu remettre, par la HEG Arc, son diplôme de généraliste en marketing et communication II.

Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis le :
Vendredi 20 septembre : à 21 h 33 à Travers, relevage d'une personne.
Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch



ILS SONT SORTIS POUR...

JACOT
HAUTE CHOCOLATERIE



Venez savourer un moment unique dans notre tea-room, dès le 27 septembre 2024 !

À partir de 8 h 30, ne manquez pas cette occasion de découvrir nos chocolats *bean-to-bar* dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Bénéficiez d'un rabais de 10 % sur les produits Jacot pour le jour d'ouverture.

JACOT HAUTE CHOCOLATERIE
Grand-Rue 22 · 2114 Fleurier.



Un P'tit Plus récolte 4200 francs



C'est la 27^e fois que le loto d'Un P'tit Plus a pris ses quartiers, dimanche, à la salle Fleurisia à Fleurier. Surprise, c'est la première fois que l'événement a été organisé le dimanche. « Nous avons tenté le coup pour permettre aux personnes âgées de ne pas rentrer trop tard. C'est l'inconvénient du samedi soir. Qui plus est avec les lumières éteintes à minuit, cela est peu sécuritaire pour cette tranche de la population. Et c'était aussi un test pour voir si la population aime occuper son dimanche avec un loto », rapporte Pierre-André Egger.

Le bilan est finalement contrasté. « Cela nous a permis d'attirer beaucoup de familles et de personnes âgées. Certains résidents du home Les Marronniers ont ainsi pu venir participer au loto. On s'attendait malgré tout à un succès encore plus marqué », complète son complice Stéphane Kneissler. Malgré les quelque 250 participants et les 4200 francs récoltés en faveur des enfants atteints de cancer ainsi que leurs familles, il n'est donc pas sûr du tout que l'association réitère l'expérience dominicale. Peut-être que la fin du mois (difficile pour certaines familles) n'a pas joué en faveur d'Un P'tit Plus.

KVA

fondation du val-de-travers
en faveur des personnes âgées

ouvert aussi le samedi

l'entour(âge)

Le foyer de jour *l'entourâge* accueille à la journée des personnes âgées vivant à domicile, désireuses de rompre leur solitude ou de trouver une aide et un soutien pour certaines activités de la vie quotidienne.

foyer de jour



Au foyer de jour l'entourâge vous trouverez :

- Un environnement agréable et sécurisant
- Un service personnalisé et adapté
- Des activités individuelles et de groupe
- Un lieu d'échanges et d'écoute
- La possibilité de retrouver ou maintenir une vie sociale
- Un riche catalogue d'activités
- Un partenariat avec les services d'aide et de soins à domicile ainsi que les médecins et les proches

Une question ? • Pour visiter ? • Pour une journée d'essai gratuite ?

Appelez-nous au 032 862 11 88

petits-clos 37 - 2114 fleurier - +41 32 862 11 88 - foyerdejour@lentourage.ch - lentourage.ch

Entreprise
PUBLI-REPORTAGE

Rendez-vous chez Elsa pour vivre sans douleur de 7 à 93 ans!

« Soigner et guérir »... Bien davantage qu'une devise, c'est une véritable passion qui habite Elsa Goncalvès ! Pas seulement une envie, mais un réel besoin de santé pour autrui. Grâce à ses dons de rebouteuse, masseuse, thérapeute, grâce à son talent à « lire » le corps dans son entier, grâce à son sens de l'écoute et de la relation, grâce à sa vision globale du traitement de la personne, Elsa accomplit de réels miracles. Vous souffrez d'arthrose, d'une hernie discale, de sciatique, de lombalgie, de tendinite chronique, d'ostéoporse, de début de scoliose, Elsa est là pour vous. Pour grandir, vivre et vieillir sans douleur...



Son public ? « De 7 à 93 ans ! », lance-t-elle, avec son sourire communicatif. Un sourire qui exprime son immense satisfaction à soigner tant de monde de tous âges, de toutes origines, de toutes appartenances ! Elsa réalise son rêve : soigner et guérir. Avec un discours d'une totale clarté : « Les personnes qui pensent guérir en une séance se trompent, je le leur dis tout de suite. Parfois, c'est le cas, mais souvent, il faut insister et surtout ne rien lâcher ! ». Avec Elsa, on travaille la posture, le muscle, le tendon, l'articulation voire même la volonté : « Chez moi, on répare et parfois ça fait mal ! Il ne faut pas venir chez moi par simple confort, pour son seul bien-être immédiat. Elle ne va pas te caresser, la rebouteuse ! ». Toujours dans le respect de la personne, avec tact et doigté, une savante conjugaison de techniques et de manières de faire, de dire et d'être... Elsa, c'est le parler vrai : « Parfois, je gronde un peu les gens, je les bouscule et les secoue afin qu'ils prennent davantage soin d'eux ! À toutes celles et ceux qui viennent chez moi en dernier ressort - < je suis allé partout, rien ne va > - je réponds franchement que c'est normal car il faut prendre le temps de soigner !

Ma quête permanente : aider à progresser dans le maintien de leur santé ! En responsabilisant les gens... ».

Un parcours atypique

Toute petite déjà, Elsa a éprouvé ce besoin d'aller vers autrui, de soigner la douleur. Une vie entière consacrée à la santé des gens dès lors qu'elle ressent tout. Une véritable éponge de la douleur d'autrui ! Arrivée en Suisse à l'âge de 11 ans, Elsa travaille comme baby-sitter. Une brève parenthèse au Portugal avant de revenir pour se tourner vers le milieu de la restauration. Puis, quelques années dans le domaine de la microtechnique, opératrice et responsable de production... Toutes des activités de relation ! C'est en 2013 qu'Elsa se décide à franchir le pas... « Je dois vivre ce dont j'ai envie depuis si longtemps ! ». Elsa entame alors le parcours qui lui permettra de réaliser son rêve : « Il a d'abord fallu me recentrer sur moi, mieux me connaître, me retrouver, guérir mes blessures et retrouver cette énergie qui m'habitait depuis toute petite ! ». En parallèle, les cours de massages classiques, sportif, articulaire, anticellulite, thérapie de l'atlas,

toute cette panoplie qui concerne l'anatomie, la physiologie, la pathologie, cette médecine académique indispensable pour être reconnue par les assurances complémentaires : « Plutôt au bon vouloir des assurances complémentaires, tant celles-ci sont disparates et injustes à la fois ! », précise-t-elle avec un brin d'amertume ! Autres qualités encore chez Elsa, son honnêteté, sa franchise, sa transparence, sa modestie : « Je suis parfaitement capable d'envoyer quelqu'un chez un médecin ! Mais je suis surtout capable de soigner et de guérir nombre de personnes qui sont passées chez plusieurs médecins, sans succès ! ».

La philosophie de la vie d'Elsa

Avec son sens de la relation à ce point aiguisé, Elsa est une véritable psychologue qui vous aspire dans sa philosophie de vie. Si Elsa a envie de soigner chacune et chacun, elle attend également que celles et ceux-là se prennent en charge, se responsabilisent : « Je traite la douleur ! Mais surtout je souhaite donner la possibilité à toutes et tous de demeurer en bonne santé ! ». On ne parler vrai, nous l'évoquions plus haut. « On ne vient pas chez moi parce que l'assurance prend mes

soins à charge ! On y vient parce que l'on veut guérir tout en se responsabilisant ! Toute seule, je peux énormément, mais pas tout, d'autant plus que, bien souvent, les gens ont déjà fait tout le tour de toutes les aides possibles... ». Si Elsa traite la douleur, parfois en vous triturant à en avoir mal, toujours elle vous permet de ressortir mieux : « Je traite la douleur en appréhendant le corps dans sa totalité ! Par l'échange, l'esprit de chacun se révèle quelque peu, pour toucher la place de la santé dans le cours de la vie ! Sans ésotérisme aucun ! ».

Témoignages

Que des témoignages élogieux ! Tous s'accordent pour exprimer le « bien fou » qu'Elsa leur fait ! « Elsa fait des miracles ! »... « Elsa ? Elle a changé ma vie ! »... « Merci pour vos soins, déjà capable de redresser mes ortels ! »... L'auteur du Courrier des lecteurs paru il y a plusieurs années dans notre hebdomadaire préféré titrait : « Les mains d'Elsa »... Des mains magiques en effet, mais des mains qui seraient inefficaces sans la qualité de l'approche d'Elsa. Il ne vous reste donc plus qu'à prendre rendez-vous : Elsa Goncalvès - 078 868 15 02 - Fleurier (Avenue de la Gare 1b) ; Neuchâtel (Rue des Draizes).

Ensemble Les Variations musicales Les nourrissons se nourrissent de sons



Quelle première au Val-de-Travers ! Dimanche matin, à l'heure de la messe, une grande foule s'est rendue à la chapelle de Couvet. Non pas pour y recevoir la bonne parole mais pour assister à une « naissance ». Non, pas celle de

Jésus ! Celle de la saison des Évasions musicales. On peut le dire, « l'accouchement » s'est passé à merveille avec un concert spécial pour les bébés. L'idée est originale et très bien pensée à la fois. Les jeunes parents se retiennent parfois d'aller au concert avec leurs enfants par peur qu'ils fassent du bruit, qu'ils se baladent, qu'ils aient faim ou qu'ils faillent tout simplement les changer en pleine représentation. L'ensemble Les Variations musicales a pris le problème à l'envers pour résoudre cette situation. Ce sont la violoniste Margo Lathurez et la pianiste Sabrina Avelin qui s'adaptent à leur public. Ici, ce sont les enfants de 0 à 4 ans les principaux spectateurs ou plutôt leurs parents qui peuvent venir assister au concert de 30 minutes avec eux. Tout ce qui est décrit plus haut dans le texte est autorisé (changer le bébé, mouvements dans la salle où toutes les chaises avaient été retirées,...). Cette première au Vallon a fait un carton, la salle était pleine, avec 50 parents, et leurs enfants, venus poser leur tapis d'éveil sur le sol de la chapelle. KVA

info@voyages-favre.ch
032 855 11 61

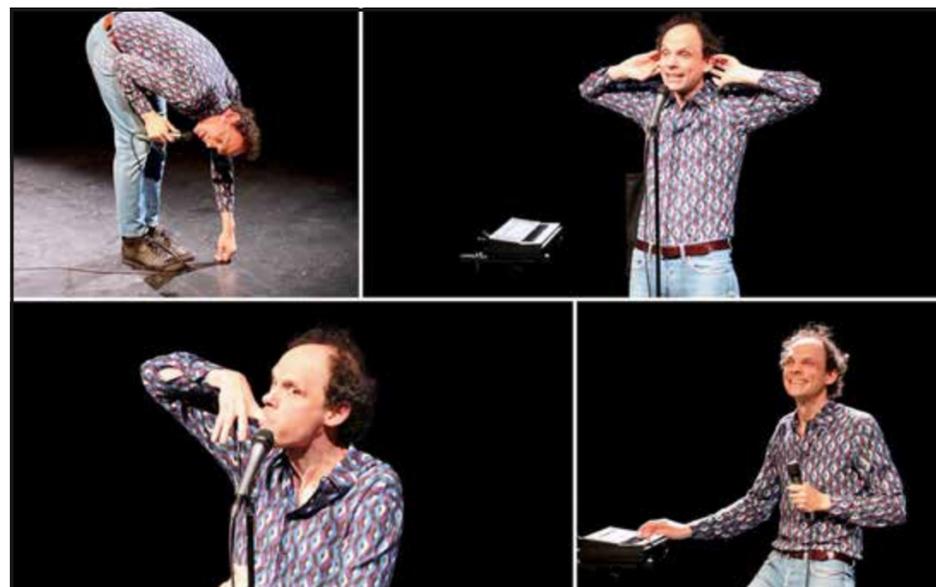
VOYAGES FAVRE

Di 13 octobre	FÊTE DE LA CHÂTAIGNE A FULLY CHF 88.- car + repas brisolée
Lu 14 octobre	EUROPA PARK CHF 98.-/108.- car + entrée
Du 25 oct. au 01 nov.	DÉTENTE SUR LA COSTA BRAVA/ E CHF 870.- visite de Barcelone, shopping à Andorre, nombreuses excursions
Du 28 au 29 novembre	NOËL D'OR AU ROYAL PALACE ET MARCHÉ DE NOËL DE STRASBOURG CHF 260.- car + repas + spectacle + hôtel à Strasbourg
Du 12 au 15 décembre	NOËL AUX CHÂTEAUX ET ZOO DE BEAUVAL CHF 690.- car + repas + visite + hôtel

Théâtre des Mascarons Ce type part vraiment dans tous les sens

Vendredi soir, il est un peu plus de 20 heures lorsque la lumière se tamise. Le public des Mascarons accueille Joël Maillard pour son spectacle intitulé « Résilience mon cul ». « Vous allez bien ? », demande avec enthousiasme le comédien. Réponse un peu molle des spectateurs. « Bon, je crois qu'on n'aura pas mieux ce soir. » Le ton « mi-doux mi-acide » de la soirée était donné. Durant 90 minutes, Joël Maillard s'est fait un plaisir de se lamenter sur son sort et de se lamenter sur la vie en général. Aucun sujet n'a échappé à son esprit vif qui découpait chaque thème à coups de répliques saignantes. Le public passait ainsi de l'abbé Pierre à Johnny Hallyday en retombant soudain sur l'intégrisme religieux. Le Fribourgeois d'origine prit alors

le micro et lâcha un vent retentissant : « voilà le souffle divin », osa-t-il avant de demander si aucun extrémiste religieux se trouvait dans la salle. Les spectateurs vallonniers ont été réceptifs à cet humour, et heureusement. Car son « seul en scène » s'est beaucoup appuyé sur cette interaction, allant même jusqu'à créer un sketch avec Maxime, un spectateur présent dans la salle. Joli jeu de ping-pong avant que le natel d'un autre membre de l'assemblée retentisse : « Vous demandez si la famille va bien », s'amusa alors « ce type qui part dans tous les sens (réaction entendue à la fin du spectacle) ». Comment tout cela s'est-il terminé ? Par ses mots remplis d'espoir bien sûr : « Je nous souhaite à tous une belle mort. » Mortel ! KVA



Galerie d'art Bleu de Chine Avant-dernière exposition

L'avant-dernière exposition de l'année et de l'aventure Bleu de Chine est marquée du sceau de l'internationalité.

Sculpteur belge né dans les Ardennes en 1926, André Pirlot a vécu et travaillé à Morges depuis 1963 et il est décédé en 1997. Le métal fut sa matière de prédilection. Bleu de Chine l'avait déjà exposé en 2006. Nous l'avons découvert grâce à Gilles Petit, fondateur d'art à Fleurier, chez qui il réalisait ses sculptures en bronze. Il disait : « *Toutes mes sculptures sont un point d'interrogation, c'est-à-dire le symbole de l'espoir. Car le jour où l'homme ne se posera plus de question, qu'il ne réagira plus, il sera écrasé par un système et ce sera la fin de toute société* ». Claire Schenk, qui s'occupe de l'héritage de Pirlot, nous fait l'honneur de présenter encore une fois son œuvre dans notre espace. Nous en sommes fiers et heureux et vous encourageons à venir la découvrir !

Autrichienne, Stefanie Clerc vit dans le canton de Neuchâtel depuis 1960. Elle est venue pour apprendre le français... Depuis, elle s'est initiée à l'aquarelle, suivant des cours chez des artistes réputés : Robert Tilbury, Pierre Beck, Doris Walser, Pierre Le Preux, Sonia Schmid, Vreni Barilier... Elle a abordé des sujets figuratifs dans ses aquarelles, exprimant son amour des fleurs et du paysage. La soif d'apprendre et la curiosité, ses marques de fabrique, l'ont conduite à une recherche en constante évolution. Depuis 2004, elle s'aventure dans d'autres terrains d'expression : la peinture acrylique, le bitume, le goudron, la



Collection d'Yves Petermann.

rouille... et le non-figuratif. Nous nous réjouissons de vous présenter son travail !

Et pour renforcer le caractère international de notre exposition, nous vous présentons la collection du Jurassien Yves Petermann, glanée tout au long d'une vie professionnelle pour le moins atypique. Licencié en droit, il a d'abord travaillé comme juriste dans l'administration jurassienne à Delémont. Puis il a suivi un parcours vertigineux au sein du Comité international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge : Israël, Palestine, 15 États nés de la disparition de l'URSS, Afrique de l'Est, Iraq, 18 États d'Europe centrale et orientale, Syrie, Genève. Pour notre plus grand bonheur, ce globe-trotteur de l'humanitaire a une grande sensibilité artistique et, pendant toute cette vie vouée à travailler pour la paix, il s'est constitué une collection d'œuvres d'art à coups de cœur. Aujourd'hui retraité, il souhaite que certains des tableaux et sculptures

qu'il possède continuent leur chemin vers d'autres lieux, touchant d'autres esprits...

Il nous est impossible de décrire brièvement tout ce que Bleu de Chine va vous proposer à cette occasion. C'est pourquoi nous vous proposons de consulter un texte de présentation plus complet que nous avons publié sur notre site internet www.bleudechine.ch

Quel joie de pouvoir partager avec vous l'enthousiasme que nous inspirent les travaux de nos trois exposants ! Nous nous réjouissons de vous accueillir nombreuses et nombreux !

Informations pratiques : exposition du 28 septembre (vernissage dès 15 h) au 20 octobre. Ouverture : vendredi, samedi et dimanche de 15 h à 18 h et sur rendez-vous par téléphone au 032 861 28 87 ou par mail à ioset@bluewin.ch.

Les galeristes,
Adriana et Philippe Ioset

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2024

OCTOBRE

- 2, LAUSANNE : chefs-d'œuvre du musée Langmatt, org. société d'Émulation.
- 2, RENENS : visite guidée de Organugamme, œuvre monumentale en céramique de Danielle Jacqui, org. société d'Émulation.
- 5, SAINT-SULPICE : soirée hypnose, org. musée VW.
- 26, FLEURIER : Vid'armoires, org. Nantibatingou.
- 26, COUVET : repas de soutien, org. club de lutte du Val-de-Travers.
- 26, TRAVERS : souper fondue, org. ski-club.
- 29, NEUCHÂTEL : Raymond de long en large, org. société d'Émulation.

NOVEMBRE

- 2, SAINT-SULPICE : concert souper de soutien, org. fanfare l'Union.
- 2, LES VERRIÈRES : soirée halloween, org. SIV.
- 2, PRILLY (VD) : Fashion day for abused animals, org. fondation SOS chats.
- 2, 3, COUVET : concert annuel, org. Chœur de l'Amitié.
- 9, COUVET : soirée des paysannes, org. union suisse des paysannes.
- 9, MÔTIERS : Kiosque à musique (RTS), org. fanfare l'Harmonie.

- 9, 10, LES BAYARDS : marché artisanal d'automne, org. l'équipe du 135.
- 10, MÔTIERS : concert d'automne, org. fanfare l'Harmonie.
- 10, COUVET : musique balkanique, org. Évasions musicales.
- 14, COUVET : conférence publique « éviter les arnaques », org. AVIVO.
- 21, NEUCHÂTEL : Massimo Rocchi Live, org. société d'Émulation.
- 22, MÔTIERS : répétition générale du concert, org. Écho de Riaux.
- 23, MÔTIERS : concert annuel, org. Écho de Riaux.
- 23, NOIRAIGUE : concert avec repas de soutien, org. fanfare l'Espérance.
- 29, 30, LES VERRIÈRES : soirée de gymnastique, org. FSG.
- 29, NEUCHÂTEL : le Père Noël est une benne à ordures, org. société d'Émulation.

DÉCEMBRE

- 3, COUVET : don du sang, org. Samaritains.
- 5, FLEURIER : Noël ensemble, org. CORA et AVIVO.
- 6, FLEURIER : Saint-Nicolas, org. association Un P'tit Plus.
- 8, COUVET : concert de l'Avent, org. Areusia-Aurore.
- 8, FLEURIER : concert de l'Avent, org. chœur mixte catholique du Val-de-Travers.
- 14, FLEURIER : marché de Noël des Acacias.

- 22, NEUCHÂTEL : les Fourberies de Scapin, org. société d'Émulation.

2025

JANVIER

- 10, LES BAYARDS : match aux cartes par équipes, org. l'équipe du 135.

FÉVRIER

- 7, 8, 9, COUVET : La Vouivre, conte musical de Steve Muriset, org. centre culturel du Val-de-Travers.
- 8, SAINT-SULPICE : loto, org. fanfare l'Union.
- 8, MÔTIERS : concert annuel, org. fanfare l'Harmonie.
- 14, NEUCHÂTEL : The Beatles Factory, org. société d'Émulation.
- 14, 15, 16, COUVET : La Vouivre, conte musical de Steve Muriset, org. centre culturel du Val-de-Travers.
- 15, MÔTIERS : concert annuel, org. fanfare l'Harmonie.

MARS

- 9, COUVET : Festival de la Chapelle, hautbois-piano.
- 16, COUVET : Festival de la Chapelle, 2^e concert.
- 19, NEUCHÂTEL : le fabuleux fablier de Jean-François Zygel, org. société d'Émulation.
- 23, COUVET : Festival de la Chapelle, Sylviane Deferne, piano.
- 27, NEUCHÂTEL : Body concert, org. société d'Émulation.

LES FILMS

Emmanuelle

D'Audrey Diwan, drame, érotique, avec Noémie Merlant, Will Sharpe, Naomi Watts...



Emmanuelle est en quête d'un plaisir perdu. Elle s'envole seule à Hong Kong pour un voyage professionnel. Dans cette ville-monde sensuelle, elle multiplie les expériences et fait la rencontre de Kei, un homme qui ne cesse de lui échapper.

Petit panda en Afrique

De Richard Claus, Karsten Küllerich, aventure, animation, comédie, famille, avec Thom Hoffman...



Pang est un jeune panda qui grandit dans un village idyllique au cœur de la Chine. Mais lorsque sa meilleure amie, Jielong la dragonne, est enlevée pour être offerte en présent à un jeune roi lion capricieux, Pang n'hésite pas une seconde : il embarque pour une aventure qui va le mener jusqu'en Afrique ! Aidé par un malicieux singe, Pang va rencontrer de nouveaux amis et découvrir les splendeurs d'un continent totalement inconnu des pandas.

Sophie Lavaud - Le dernier sommet

De François Damilano, documentaire.



Elle s'appelle Sophie Lavaud. Elle veut entrer dans l'histoire de l'himalayisme. Elle n'est pourtant pas professionnelle de l'alpinisme et ne se revendique pas performeuse. Ils sont 14. Quatorze sommets de plus de 8000 mètres, les géants de l'Himalaya, le monde de l'oxygène rare où aucun humain ne peut survivre plus de quelques heures. Sophie Lavaud a gravi treize des plus hautes montagnes de la terre. Elle n'est plus qu'à un sommet du grand chelem himalayen.

Au printemps 2023, elle boucle son sac pour le redoutable Nanga Parbat, culminant à 8126 mètres au-dessus des terres désertiques du nord du Pakistan. Avec son compagnon d'altitude, le Népalais Sangay Sherpa, nous la suivons dans l'ascension de l'impressionnante « montagne tueuse », comme l'ont surnommée les premiers alpinistes à tenter sa conquête, tant ses flancs glacés sont escarpés, ses parois hautes et vertigineuses, son ascension difficile et engagée. Un film en immersion dans l'étrange quotidien de la très haute altitude, dans la recherche de l'équilibre précaire entre audace absolue et pulsion de vie.

REGISTRE DU COMMERCE

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Mauler & Cie S.A., à Val-de-Travers. La procuration de Guerin Julien Yves-Arnaud est radiée. Grob Caleb Abraham, directeur général, continue de signer collectivement à deux, mais désormais avec un membre du conseil d'administration.

Viva Novo Sàrl, à La Grande Béroche. Nouveau siège : Val-de-Travers, rue de la Sagne 13, 2114 Fleurier. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'empion : selon statuts. Statuts modifiés le 12.09.2024.

Ulysse Perrin & Fils S.A., à Val-de-Travers. Nouveau but : la société a pour but le transport de personnes, en particulier dans le domaine scolaire et de marchandises, la location de véhicules et d'utilitaires, l'organisation de voyages et d'excursions, l'acquisition, la détention, la gestion, la rénovation et la vente de tous biens immobiliers ainsi que l'acquisition et la gestion de participations dans tous types d'entreprises et de projets, en Suisse et à l'étranger (activité de « holding »). Les 50 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts, ne sont plus munies

d'un droit de préemption statutaire. Capital-actions : CHF 50'000, entièrement libéré, divisé en 50 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Statuts modifiés le 12.06.2024 et le 12.09.2024

Charles Leuba, fonderie, Cédric Thiébaud, succ., à Val-de-Travers. L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation.

EMA Group Sàrl en liquidation, à Val-de-Travers. Par ordonnance du 11.09.2024, le tribunal a prononcé la clôture, faute d'actif, de la liquidation de la société.

A & P Fiduciaire S.A., à Val-de-Travers. Nouvelle raison sociale : A & P Immobilier SA. Nouveau but : la société a pour but la détention, l'achat, la vente et la gestion d'immeubles. Statuts modifiés le 17.09.2024. Administration : Perrin Claude-André, de et à Val-de-Travers, président, Perrin François, nommé secrétaire, Aeby Perrin Sandra Blanche, de et à Val-de-Travers, et Perrin Régine Andrée, de et à Val-de-Travers, lesquels signent individuellement.

FOOTBALL 3^e LIGUE



Une fessée publique à Môtiers



Môtiers – Bevaix 1-6 (0-3)

But de : Suka.
Chabloz ; Cirillo P., Cirillo F., Berthoud, Mairy (Reshani) ; Tosato, Cand ; Njonkou (Racine) ; Suka, Choffat (Njonkou) ; Ribeiro Sousa.

Les étoiles du Courrier (top 3) : *Suka **Cand ***Berthoud

Réveil difficile dimanche matin pour le FC Môtiers. Ludovic Tosato et ses coéquipiers ont subi une fessée contre Bevaix dans le cadre de la cinquième journée du championnat de 3^e ligue. Comment expliquer cette déroute ? « Ce n'est qu'une question d'envie, continuez à vous battre », lançait le coach Jérémy Badertscher

à la pause pour tenter de faire réagir ses joueurs. Le score était alors déjà de 0-3 et le public avait l'impression que les joueurs de La Bergerie n'étaient pas encore entrés sur la pelouse. Mais n'était-ce réellement qu'une question d'envie ? Non, et il faut savoir le dire honnêtement. Cette équipe n'avait tout simplement pas les solutions pour contrer un effectif de la qualité de Bevaix (5^e du classement avec 9 points). Ce constat s'est confirmé en seconde période où le découragement des « jaune et rouge » a encore renforcé l'écart entre les deux équipes. Geltion Suka a toutefois profité d'une erreur défensive pour sauver l'honneur. Avec ce revers, Môtiers est désormais 10^e sur 12 dans la hiérarchie (3 unités récoltées). Retrouvez notre article complet, avec photos, sur notre site courrierhebdo.ch.

KVA

FC VdT : Période d'essai non prolongée

Val-de-Travers – Helvetia NE II 2-0 (0-0) Buts de : Lebet D. (2x).
Buchs ; Ciurleo, De Giorgi, Dreyer, Tabasso, Krawiec ; De Sousa, Gaier, Goncalves Nogueira ; Paganuzzi, Lebet D.

Les étoiles du Courrier : *D. Lebet **Buchs ***S. Lebet

Dans le cadre professionnel, il existe des périodes d'essai. C'est-à-dire un laps de temps où employeur et employé s'accordent à travailler ensemble. Cela permet de juger par le résultat si cette collaboration est fructueuse ou non. Eh bien, on a un peu eu l'impression de vivre la même chose, samedi soir, au terrain de La Léchère.

La 1^{re} période d'essai

Invaincu jusqu'ici, le FC Val-de-Travers recevait Helvetia NE qui, lui, n'avait pas encore gagné le moindre match cette saison. Le coach vallonnien Raphaël Claudio s'est dit que c'était un moment propice à faire des essais. Voilà donc que les joueurs émeraude ont évolué selon un nouveau système de jeu et avec une équipe remaniée par rapport à celle que nous avons pris l'habitude de voir sur le terrain depuis la reprise. Cette période d'essai n'aura duré que 45 minutes. Les Vallonniers étaient totalement perdus, malmenés par l'avant-dernier du classement.



Si Matteo Ciurleo s'amuse avec le ballon, le FC Val-de-Travers a joué avec le feu en première période. Retour de flamme évité pour cette fois !

Pire, la deuxième meilleure attaque du championnat était devenue inoffensive (14 buts marqués en 5 parties).

Retour à la normale salvateur

Bref, la période d'essai fut un échec sur toute la ligne. Heureusement, Val-de-Travers est revenu à un dispositif plus connu et plus maîtrisé après la pause. Les entrées en jeu de plusieurs titulaires ont remis les choses à leur place et les forces se sont rééquilibrées comme on l'imaginait. Les « Émeraude » ont retrouvé de la solidité défensive, le gardien Dimitri Buchs a continué à « faire son match » et les attaquants ont enfin créé du jeu. Derek Lebet en a profité pour réaliser un doublé. Un but sur deux du FC Val-

de-Travers a été l'œuvre du numéro 9. Personne n'a fait mieux que ses 7 réussites dans le groupe 1 de troisième ligue. En voilà un qui n'a pas manqué sa période d'essai en tout cas...

3 ^e ligue - Groupe 1	
Val-de-Travers – Helvetia NE II	2-0
Môtiers – Bevaix	1-6
1. Le Locle	5 4 1 0 (15) 15 : 6 13
2. Béroche-Gorgier II	5 4 0 1 (4) 11 : 5 12
3. Val-de-Travers	5 3 2 0 (10) 14 : 6 11
4. Colombier	5 2 3 0 (4) 14 : 9 9
5. Bevaix	5 3 0 2 (7) 12 : 6 9
6. Kosova NE	5 2 2 1 (7) 13 : 13 8
7. Floria	5 2 0 3 (6) 9 : 14 6
8. Bôle II	5 2 0 3 (17) 7 : 7 6
9. Étoile-Sporting	5 0 3 2 (3) 9 : 12 3
10. Môtiers	5 0 3 2 (20) 6 : 13 3
11. Helvetia NE II	5 0 1 4 (8) 5 : 14 1
12. Peseux Comète	5 0 1 4 (30) 4 : 14 1

Kevin Vaucher

ATHLÉTISME



Baalioui impose sa loi au Locle

La saison 2024 d'athlétisme s'est terminée le samedi 21 septembre au Locle. C'est dans la Mère-Commune qu'était organisée la manche finale de la Coupe des 3 Stades. Trois représentants de la FSG Couvet, un athlète de la FSG Môtiers et deux anciens Vallonniers ont participé à la virée locloise.

Trois Covassons placés

Commençons par les Covassons. Abderrahim Baalioui a remporté cette quatrième manche en ne quittant jamais le podium sur les 4 disciplines (catégorie U12 garçons). Dans le détail, il a terminé 3^e au sprint, 2^e du saut en longueur, 1^{er} du lancer du poids et 1^{er} au cross. En plus de cette médaille d'or, il remporte également le classement général final de la Coupe des 3 Stades. Son frère Anas a, quant à lui, fini 5^e de cette journée. Il se place à la même position au « général ». Chez les plus grands (U14), Maxence Cuenin s'est classé huitième au Locle et septième de la hiérarchie finale.

Mairy aussi de la partie



Anas et Abderrahim Baalioui au côté de Maxence Cuenin.

Chez les hommes, Baptiste Mairy a quitté les Montagnes neuchâteloises avec du bronze autour du cou. Ce résultat lui permet de remporter le classement général de la compétition. Par ailleurs, deux anciens membres de la FSG Couvet sont aussi montés sur la plus haute marche du podium. Il s'agit de Maëlie Tâche (U20 filles) et de Childéric Martin (U16 garçons). Ils évoluent tous les deux avec le CEP Cortaillod désormais.

HOCKEY



Bargo lance sa saison par un but

La nouvelle saison de hockey sur glace a déjà repris ses droits en ce qui concerne les femmes. La Vallonnière Eva Bargo a donc retrouvé la glace sous le maillot de la Neuchâtel Hockey Academy qui évolue au sein de l'élite helvétique. Cette année est particulière puisque cela fait 25 ans que l'équipe neuchâteloise a été créée. L'objectif sera de fêter cela avec la manière en atteignant les play-off en fin de championnat.

Les Hirondelles ont eu droit à un double menu le week-end passé, à savoir un déplacement à Langenthal et la réception, le dimanche, du CP Berne. Cette entrée en matière s'est bien passée contre Langenthal avec une victoire 1-4 et un but marqué par Eva Bargo. En revanche, les Neuchâteloises se sont inclinées face aux Bernoises (1-4). La prochaine rencontre se jouera à Zoug, le 29 septembre, contre une nouvelle formation à grand budget. Le défi s'annonce relevé.

COURSE À PIED



Il tourne 19 fois en rond avant de s'arrêter

L'Ettinger Backyard est une course d'endurance qui a lieu dans le canton de Bâle-Campagne. L'idée est de rassembler des volontaires autour d'une boucle de 6.7 kilomètres et de les faire courir le plus longtemps possible. Chaque concurrent bénéficie d'un pécule de 60 minutes pour venir à bout de cette boucle. S'il n'y a rien d'insurmontable au début, c'est dans la durée que l'effort prend sens. Il faut être le plus régulier possible pour être le dernier à rester en course. Comme l'année dernière, Christian Fatton a participé à ce petit manège. Il s'est avoué vaincu par le chrono après 19 tours ! C'est cinq de moins qu'il y a douze mois mais cela lui a tout de même apporté la quatrième place du général.

BOXE



La bataille dans la Cité de Calvin

Le boxing-club Val-de-Travers a pris la direction de Genève, lors du week-end écoulé, pour prendre part à un tournoi de light contact. Les combattants vallonniers se sont dans l'ensemble bien défendus. Elisa Montandon est même repartie de la Cité de Calvin sans avoir perdu (un nul et une victoire). Benjamin Hirschy, Catherine Hirschy, Daniel Keller et Michèle Vaucher ont tous récolté 50% de succès. Ania Bassang n'est pas ressortie gagnante du ring cette fois-ci.



FOOTBALL AUTRES RÉSULTATS



juniors	équipes	résultats	nb matches	place	pts
A	Hauterive – Val-de-Travers	4-5	7	6/15	12
B	Val-de-Travers – Corcelles-Cormondèche	2-1	5	1/6	15
FF15 I	Bevaix – Val-de-Travers	1-2	5	2/11	13
FF15 II	Cressier Sport 2019 – Val-de-Travers II	6-2	4	8/11	3
C1	Val-de-Travers – Val-de-Ruz	12-0	4	1/10	12
C2	Milvignes – Val-de-Travers II	8-3	4	5/6	2
D1	Val-de-Travers – Ticino	12-1	5	5/10	7
D2	Val-de-Travers II – Le Landeron II	0-10	4	11/11	0

5 ^e ligue - Groupe 1	
Môtiers II – Lusitanos	3-12
1. Lusitanos	4 4 0 0 (1) 36 : 6 12
2. Marin-Sports III	4 2 1 1 (5) 12 : 14 7
3. Étoile-Sporting II	4 2 1 1 (15) 13 : 8 7
4. Béroche-Gorgier III	5 2 1 2 (19) 16 : 19 7
5. Cornaux	4 2 0 2 (7) 10 : 15 6
6. Les Ponts	4 1 0 3 (10) 6 : 12 3
7. Môtiers II	5 0 1 4 (2) 9 : 28 1

4 ^e ligue - Féminine	
Cortaillod – Val-de-Travers	0-6
1. Val-de-Travers	4 4 0 0 (0) 18 : 4 12
2. Ressudens	4 3 0 1 (1) 13 : 5 9
3. ASI Audax-Friul II	3 2 0 1 (0) 13 : 8 6
4. Petite-Glâne	2 1 0 1 (0) 7 : 4 3
5. Cortaillod II	3 1 0 2 (0) 4 : 13 3
6. Cudrefin	3 0 0 3 (1) 2 : 14 0
7. Montagny	3 0 0 3 (16) 1 : 10 0

4 ^e ligue - Groupe 2	
Val-de-Travers III – Espagnol NE	5-5
1. NE Galaxy	5 4 0 1 (2) 16 : 2 12
2. Hauterive II	5 4 0 1 (3) 14 : 4 12
3. United Milvignes	5 3 2 0 (9) 13 : 6 11
4. Centre Portugais	5 3 0 2 (6) 16 : 10 9
5. Espagnol NE	5 2 2 1 (14) 15 : 14 8
6. Villeret	5 2 1 2 (3) 10 : 12 7
7. Lignières II	5 2 1 2 (8) 14 : 14 7
8. Unine	5 1 1 3 (4) 12 : 18 4
9. Superga II	5 1 1 3 (8) 10 : 16 4
10. Val-de-Travers III	5 1 1 3 (18) 11 : 23 4
11. Les Bois II	4 0 2 2 (2) 9 : 15 2
12. Val-de-Ruz III	4 0 1 3 (8) 5 : 11 1

4 ^e ligue - Groupe 1	
Cortaillod II – Val-de-Travers II	5-0
1. Le Comm. Sport II	4 3 1 0 (10) 18 : 9 10
2. Corcelles-Corm.	5 3 1 1 (7) 29 : 15 10
3. Boudry II	5 3 0 2 (3) 24 : 13 9
4. Bosna NE II	5 3 0 2 (10) 14 : 11 9
5. Cortaillod II	5 3 0 2 (11) 19 : 11 9
6. Val-de-Ruz II	4 2 1 1 (2) 11 : 8 7
7. La Sagne II	4 2 1 1 (4) 7 : 8 7
8. Colombier II	5 2 1 2 (12) 14 : 15 7
9. AS Vallée	4 1 1 2 (2) 8 : 10 4
10. Val-de-Travers II	4 1 1 2 (5) 6 : 22 4
11. Les Brenets	4 0 1 3 (13) 6 : 10 1
12. Le Locle II	5 0 0 5 (8) 6 : 30 0

À LOUER
à NOIRAIGUE
Local-garage
pour 3-4 voitures.
Fr. 300.- par mois.

Local-garage
pour 6-8 voitures.
Fr. 470.- par mois.

Hauteur 4 mètres –
possibilité de sous-
louer à partenaires
Garage des Devins
2103 Noiraigue.
Tél. 078 600 01 62

À LOUER
AUX VERRIÈRES
proche des transports
publics
Appartement
2½ pièces

Rénové, cuisine
agencée, hall d'entrée,
1 chambre, salle de
bains avec baignoire,
cave, garage individuel,
part au jardin.

Libre de suite.

Loyer **Fr. 500.-**
+ charges.

Tél. 076 348 11 63

À LOUER
à MÔTIERS
Appartement
3½ pièces

2 chambres à coucher
cuisine agencée
ouverte sur le salon.
Bain/wc.

Machine à laver
et sèche-linge à
disposition et inclus
dans les charges.
Accès au verger
et possibilité de faire
du jardin.

Cabanon de jardin
privatif.

Loyer **Fr. 1055.-**
charges comprises.

Tél. 079 325 93 85

À LOUER
à FLEURIER
rue Bovet-de-Chine 3,
1^{er} étage

Appartement
5 pièces

180 m², cuisine/salle
à manger/salon (45 m²),
4 chambres,
2 fourneaux à bois,
1 salle d'eau (douche),
2 WC séparés.

Sortie indépendante
au jardin commun.

Loyer **Fr. 1650.-**
+ charges.

Libre depuis février
2025 ou à convenir.

Tél. 077 422 04 45

À LOUER
à COUVET
Magasin
Ventes de
produits BIO
et artisanaux
Tél. 079 447 46 45

FLEURIER
Appartement
duplex
4½ pièces
terrasse

Jardin privatif. Garage,
place de parc.
2 salles d'eau.
Dépendances.
Excellent état.
De suite ou à convenir.

✓ **Fr. 525'000.-**

VALIMMOB
CORRADO DI MEO
079 690 02 02
www.valimmob.ch

LES BAYARDS
Ferme
mitoyenne
5 pièces

Grange, grenier, atelier.
Jardin, petit chalet.

Garage.
2 places de parc.
Terrain 601 m².
Dépendances.
Bon état.
À convenir.

✓ **Fr. 495'000.-**

VALIMMOB
CORRADO DI MEO
079 690 02 02
www.valimmob.ch

BUTES
Villa 6½ pièces

Garage.
2 places de parc.
Terrain 566 m².
Excellent état.

✓ **Fr. 695'000.-**

VALIMMOB
CORRADO DI MEO
079 690 02 02
www.valimmob.ch

TRAVERS
Maison
6 pièces

Rénovée. Garages.
Places de parc.
Terrain 1200 m².

✓ **Fr. 625'000.-**

VALIMMOB
CORRADO DI MEO
079 690 02 02
www.valimmob.ch

FLEURIER
Immeuble
9 appartements
1 commerce

7 garages, 8 places
de parc. Jardin.
Bon rendement.
Très bien situé.
Sur demande.

VALIMMOB
CORRADO DI MEO
079 690 02 02
www.valimmob.ch

BOVERESSE
Villa neuve
5½ pièces

Garage double.
2 places de parc.
Dépendances.
Terrain 650 m².
Choix/finitions
au gré du preneur.
Prix selon programme/
options.
Livraison 2025.

VALIMMOB
CORRADO DI MEO
079 690 02 02
www.valimmob.ch

MÔTIERS
Spacieuse
propriété
7 pièces
+ mezzanine
et véranda

Garage double, 6 places
de parc.
Diverses dépendances.
Terrain 1399 m².
Volume 1650 m³.
Excellent état.
Vue dégagée
sur le château.
Dossier sur demande.

VALIMMOB
CORRADO DI MEO
079 690 02 02
www.valimmob.ch

CORTAILLOD
Appartement-
terrasse
5½ pièces –
143 m²

3 salles d'eau.
Jardin privatif.
2 places de parc intérieur.
Dépendances.
Ascenseur.
Rénové 2024.
Vue lac.
De suite ou à convenir.
Sur demande.

VALIMMOB
CORRADO DI MEO
079 690 02 02
www.valimmob.ch

FLEURIER
Maison 2
appartements-
terrasses
3½ – 4½ pièces

Garage, places de parc.
Terrain 936 m².
Diverses dépendances.
Très bon état.
À convenir.
Sur demande.

VALIMMOB
CORRADO DI MEO
079 690 02 02
www.valimmob.ch

TRAVERS
Immeuble
4 appartements

4 places de parc.
Jardin.
Bon état.

✓ **Fr. 1'195'000.-**

VALIMMOB
CORRADO DI MEO
079 690 02 02
www.valimmob.ch

SAINT-SULPICE
Villa neuve
5½ pièces

Garage, 2 places
de parc.
Dépendances.
Terrain 745 m².
✓ **Fr. 816'000.-**
Choix/finitions au gré
du preneur.
Livraison 2025.

VALIMMOB
CORRADO DI MEO
079 690 02 02
www.valimmob.ch

LA CLUSE-ET-
MIJOUX/F
Maison 8 pièces

Rénovée.
Garage, 4 places de parc.
Chalet.
Terrain 850 m².
Excellent état.
Vue sur le château
de Joux.

✓ **Fr. 495'000.-**
VALIMMOB
CORRADO DI MEO
079 690 02 02
www.valimmob.ch

Constructions métalliques - Serrurerie
Pierre-Philippe Muriset
Rue du Quarre 5 Les Prés Bugnons 4
2113 Boveresse 2525 Le Landeron
www.serrurerie-muriset.ch
032 751 63 73 - 079 334 20 39

FLEURIER
Maison
à rénover
2 appartements
4½ pièces

2 garages, 2 places de
parc. Terrain 966 m².
✓ **Fr. 598'000.-**

VALIMMOB
CORRADO DI MEO
079 690 02 02
www.valimmob.ch

COUVET
Maison
2 appartements
2½ – 5½ pièces

Rénovées.
Terrain 451 m².
Bon état.
Proche du centre.

✓ **Fr. 695'000.-**

VALIMMOB
CORRADO DI MEO
079 690 02 02
www.valimmob.ch

LA BRÉVINE
Immeuble
rénové
2 appartements-
balcons
4½ pièces
1 café-
restaurant
terrasse

3 garages, 2 places de
parc.
Chauffage à distance.
Très bon rendement.
Situé au centre.
De suite ou à convenir.

✓ **Fr. 895'000.-**

VALIMMOB
CORRADO DI MEO
079 690 02 02
www.valimmob.ch

IMMOBILIER

ENTREPRISE GÉNÉRALE EN BÂTIMENTS
G. FREY et fils sa
ÉTUDE | PROPOSITION | DEVIS | PROJET GÉNÉRAL
Construction neuve | Transformation | Rénovation
Terrassement | Démolition | Béton armé | Maçonnerie | Chape | Façades
Isolation périphérique | Aménagement extérieur | Terrasse | Génie civil
Clos Donzel 5 - 2114 Fleurier - T. +41 32 861 30 17 - admin@gfreyetfils.ch

À LOUER
à COUVET
Beau 3½
pièces

Appartement
fraîchement rénové au
1^{er} étage, salle de bains
avec baignoire, cuisine
agencée habitable avec
lave-vaisselle, armoires
murales, cave,
galetas, parcelle
de jardin privative.

Proche de toutes
commodités. Au calme.

Loyer **Fr. 759.-**
+ charges.

Tél. 079 521 74 19

À LOUER
à SAINT-SULPICE
Grand
appartement
5 pièces

Au rez-de-chaussée,
cuisine agencée,
cheminée, grande
terrasse, deux salles
de bains.

Libre de suite.

Loyer **Fr. 1500.-**
charges comprises.

Tél. 032 861 27 45

À LOUER
à FLEURIER
Bel
appartement
4 pièces

3 pièces au 2^e étage
+ 1 grande pièce au 3^e.
Salle de bains
baignoire, cuisine.
Buanderie, cave.
Grande terrasse
et jardin commun.

Loyer **Fr. 1000.-**
charges Fr. 200.-.

Possibilité d'un abri
pour voiture Fr. 50.-.

Disponible le 1^{er} octobre

Tél. 079 660 73 81

TransCréa Sàrl
Immobilier
Conseils - Location - Vente
Le plus grand
choix régional
VOTRE AGENCE FAMILIALE
DEPUIS 2010
Concrétisez vos projets immobiliers
Votre partenaire immobilier du
Balcon du Jura et Val-de-Travers
ACHAT - VENTE
ESTIMATION - PROMOTION
LOCATION - GÉRANCE
2 AGENCES
PRÈS DE CHEZ VOUS
Rue de l'Arnon 5 1450 Ste-Croix 024/454 13 13
www.transcrea.ch info@transcrea.ch
Grand-Rue 19 2114 Fleurier 032/861 13 13

ALD
SERVICES SÀRL
NIDS DE GUÊPES
OU DE FRELONS?
NOS SOLUTIONS
POUR S'EN
DÉBARRASSER!
Les Raies 2 - 2115 Buttes
+41 79 819 47 95 - info@ald-services.ch

CODONISA
Entreprise de maçonnerie
MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE
CRÉPIS À L'ANCIENNE
2108 COUVET
+41 32 863 12 16
info@codonisa.ch

P. SIMONIN & FILS Sàrl
FLEURIER COUVET
Tél. 032 861 11 48 Tél. 032 863 27 57
Fax 032 861 37 51
Ferblanterie - Ins. Sanitaires
Couverture - Paratonnerre

Service Technique
réparation toutes Marques
lave-linge, Lave-vaisselle,
Sèche-linge, Cuisinière,
Réfrigérateur, Congélateur ...
Rue du Grenier 11
2114 FLEURIER
Tél. 032 861 21 03

CHARPENTE
COUVERTURE
MENUISERIE
PASCAL ISLER Sàrl
TEL. 079 328 80 73
CONSTRUCTION TOUS BOIS
POSE DE SOLS ET PARQUETS